



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 80734

Texte de la question

M. Bruno Nestor Azerot rappelle à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche la problématique de la bourse au mérite. En effet, un décret paru au *Journal officiel* le 28 mai décide que les futurs bénéficiaires de la bourse au mérite, attribuée aux élèves qui obtiennent la mention « très bien » au bac, ne toucheront plus que 900 euros contre 1 800 euros auparavant ; cette division intervenant alors même que le Conseil d'État avait suspendu la suspension complète des bourses au mérite dans son arrêt du 17 octobre dernier. Il lui semble également que cette division par deux de la bourse au mérite relève « d'un mauvais symbole » alors que le Président de la République souhaitait faire de la jeunesse la priorité de son quinquennat. Pour les étudiants des outre-mer, ces bourses permettent par exemple de pouvoir venir étudier, partie ou totalité de leurs études, en métropole, nombre de filières n'étant pas disponibles outre-mer. Cette situation est d'autant plus préjudiciable pour les étudiants outre-mer que les fonds destinés à la continuité territoriale gérés par LADOM sont fortement réduits dans le budget 2015. Plus encore, en outre-mer, en particulière difficulté économique, avec un taux de chômage chez les jeunes records de l'ordre de 67 %, elles permettent à des jeunes, méritants, d'avoir l'espoir de s'en sortir alors même que leurs parents n'ont pas les moyens de financer leurs études supérieures. Elles facilitent ainsi la mixité sociale dans les filières sélectives, en adéquation avec le modèle de l'école républicaine qui doit favoriser le renouvellement des élites et non leur perpétuation. C'est pourquoi il lui demande de revenir sur le décret du 28 mai dernier afin de trouver un système qui ne préjudicie pas à la formation des étudiants les plus méritants.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Nestor Azerot](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80734

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4245

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)